

PROJET d'ORIENTATIONS 2019

Jean-Dominique Giacometti - Directeur de Pays d'Aix Associations – 30 octobre 2018

PROJETS

2019 devra être l'année de réalisation des potentialités nées de la reconnaissance de Pays d'Aix Associations par son inclusion aux mouvements suivants :

- Le Préfet de Région a inclus le Directeur de PAA, Délégué pour PACA du RNMA, dans la préfiguration de la signature de la Charte d'Engagements Réciproques avec la Région Sud PACA. La signature de cet accord cadre, soutenu et souhaité par le RNMA national, doit intervenir ici en décembre.
- La Ville d'Aix a inclus la Présidente de Pays d'Aix Associations et une V-Présidente, dans le Comité de Pilotage de l'Attractivité de la Ville.
- La Présidente siège au Conseil de développement de la Métropole : elle a pris la Présidence d'une section sur la citoyenneté et les associations. Leur rapport rendu au Président de la Métropole en juin se base en partie sur la Charte d'Engagements Réciproques de 2014.
- Le Directeur de PAA a été intégré dans les Commissions Régionales et Départementales du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative).
- Envies d'Alliance, le programme démonstrateur des coopérations territoriales Associations / Entreprises / Collectivités Territoriales a pris son allure de croisière et a été présenté à l'ensemble des partenaires le 22 novembre, par la Vice-présidente qui en a la charge du développement.
- L'avance de PAA dans les domaines de la coopération territoriale a amené à ce que Juris-associations (publication scientifique du groupe Dalloz) à inviter PAA à co-écrire un article dans la publication de décembre, qui porte sur les co-constructions des politiques locales.
- Le Directeur de PAA sera le co-animateur des Rencontres du RNMA de décembre 2018 – Mulhouse, qui porteront sur les co-constructions.
- Le Directeur de PAA a été invité à participer à la formation dispensée par l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix, sur la Gestion des Associations.

1) Services de la Maison de la Vie Associative :

Les services de la MVA continueront d'être mis en œuvre en qualité, quantité et régularité nécessaires comme dans les années précédentes. Il s'agit des mises à dispositions de salles, des Informations juridiques, sociales, comptables... des formations dans les mêmes domaines, de la Mise en œuvre du Tiers de Confiance URSSAF, de l'agenda et de l'annuaire des associations du territoire... Les points qui suivent tendent à rendre plus performants et plus modernes ces services, qui restent le cœur d'activités intangibles communes à toutes les Maisons en France.

2) Renforcement des liens avec le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)

- Election au Conseil d'administration du RNMA en novembre 2014
- Mission de « Délégué Territorial » PACA du RNMA depuis 2012.

Le RNMA est de plus en plus important pour Pays d'Aix Associations, qui y trouve des éléments de comparaison et des éléments d'innovations essentiels.

La mission de Délégué Régional est soutenue par Pays d'Aix Associations, montrant son implication dans le RNMA et permettant en retour au RNMA de renforcer son action au plan national par l'implication des Maisons de la Vie Associative des territoires. Il s'agit d'animer des réunions des Maisons des Associations qui existent en PACA et présenter la réalité des Maisons du RNMA par exemple aux Collectivités Territoriales. Les Rencontres du RNMA-PACA seront tenues avec comme fil conducteur les relations la Charte d'Engagements Réciproques de 2014.

L'importance du RNMA est bien décrite dans les points 3 et 4.

3) Relation avec les Financeurs nouveaux, relations avec les Fondations.

Le RNMA a initié un partenariat avec le RAMEAU et avec la Fondation SNCF qui met en synergie la Fondation SNCF et les associations au travers des MdA. PAA l'a développé de permettre aux associations de notre territoire de bénéficier du soutien de ces acteurs de plus en plus importants pour le monde associatif que sont les Fondations.

- **Développement Durable** : PAA possède une importante avance technique et conceptuelle dans le monde associatif en ce qui concerne le domaine du DD. Cet axe doit être poursuivi, car il est celui des collectivités territoriales :

- Le Développement Durable est basé sur la **prise en compte des parties prenantes**. Les associations doivent être elles-mêmes des parties prenantes de la vie de la Nation, en capacité de discuter sur un pied d'égalité avec les collectivités territoriales, les entreprises, en utilisant des notions communes.

La diffusion du questionnaire «**Tableau de Bord du Développement Durable de l'Associations**» auprès des associations du territoire de la Communauté du Pays d'Aix, doit servir trois buts :

- apporter les notions et le vocabulaire de ce que nous proposons d'appeler la « Responsabilité Sociétale Territoriale des Associations ». C'est d'abord un outil pédagogique.

- donner aux associations un outil assez complet pour faire le tour des questions liées au Développement Durable, maniable en un seul document, et qui donne une vision claire des problématiques. C'est donc une check-list complète qui permet aux dirigeants d'analyser leur association, en interne.

- arriver à récolter assez de données statiques pour avoir un rendu qui donne une image de l'état de la Responsabilité Sociétale ou du Développement Durable dans les associations et nous permette d'engager des actions pour améliorer les choses. C'est donc aussi un outil de connaissance et d'action.

6) Formation – Reconnaissance – Valorisation des Bénévoles :

Certificat de Formation à la Gestion Associative (**CFGA**) : issu d'un **décret ministériel** de 2008, qui enacte pour l'essentiel les formations dispensées par les Maisons des Associations.

Les **formations** suivies à PAA seront **enregistrées dans le Passeport du Bénévole**, qui est reconnu par les ministères pour la VAE (accord de principe de France Bénévolat Pays d'Aix)

7) Maisons et Bureaux : Etant donné les changements dans la vie associative locale, l'accroissement des charges sur les bâtiments, une réflexion sera engagée sur l'utilisation des moyens de PAA en particulier des Maisons et des mises à dispositions de Bureaux. Elle pourra déboucher sur des propositions quant à une nouvelle Maison de la Vie Associative du Pays d'Aix.

8) Développement de la e-administration :

Pays d'Aix Associations a développé en interne ses capacités informatiques par le renouvellement de ses ordinateurs (financements propres), de ses logiciels (financement CG13 et CR PACA) et le câblage complet en RJ 45 (financement Ville d'Aix). Elle va pouvoir mettre en place de nouveaux services tels que la réservation de salle en ligne.

La mise en place du « Portail des Associations » facilitera les liens entre les adhérentes et PAA.

9) Conseil d'administration et Commissions : Les principes de fonctionnement du CA devraient attirer l'attention de ses Membres. Une relation systémique pourrait être réfléchiée avec les salariés : d'un modèle classique où le CA décide et où les salariés exécutent, évoluer vers un modèle plus adapté à l'Economie Sociale et Responsable, dans lequel les Salariés mettent le CA en état de décider et le CA met les salariés en état d'agir.

Une partie du temps des CA pourrait être réservée à la présentation des associations membres et à envisager leurs interactions sur des projets au profit de Pays d'Aix Associations.

Les Commissions habituelles (Salariés, Maisons et Bureaux, commission...) pourraient être complétées par des commissions thématiques (Réseau National des Maisons des Associations, Europe, Jeunesse, Développement Durable)

10) Mutualisations : Un axe de réflexion des commissions, basé sur les exemples issus des autres Maisons des Associations du RNMA pourrait être porté tout spécialement sur la mutualisation et la coopération entre Associations sur des projets.

11) Coopérations inter-associatives, Intelligence collective, Programme ENVIES d'ALLIANCES :

Ce programme est un élément essentiel de Pays d'Aix Associations.

Basé sur la relation nouée entre le RNMA et le RAMEAU (www.lerameau.org - organe de réflexion sur la Responsabilité Sociétal des Organisations), utilisant les concepts et les outils du RAMEAU, Envies d'Alliances est un système de coopération territoriale entre les Collectivités Territoriales, les Entreprises et la Société Civile Organisée. Envies d'Alliances, née formellement le 19 décembre 2016 a développé des partenariats inter associatifs et a amené la Ville d'Aix à intégrer Pays d'Aix Associations au programme de *l'Attractivité du Territoire*.

Les efforts fait pour faire avancer Envies d'Alliances, l'innovation dont a fait preuve la Vice-présidente Mme Solomon, ont fait que ce qui est pour l'instant un démonstrateur est déjà devenu un exemple national. Le 19 octobre 2017 le Président-Fondateur du RAMEAU est venu à Aix afin de prévoir les développements 2018 du programme. Il nous a annoncé que le programme Envies d'Alliances est désormais reconnu comme un territoire pilote par le Commissariat Général à l'Égalité des territoires (CGET).

JDG – 30 10 2018